

Veules-les-Roses

**INFORMATION DU PUBLIC
AFFICHAGE DE LA LISTE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 4 juillet 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le quatre juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Veules les Roses, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yves TASSE, Maire

Étaient présents : Jean-Louis ANGELINI, Claire CLAIRE, Carole DECARY, Patricia DUFLO, Jérôme GRATIEN, Annabelle HOURY, Sylvie LE RIGOLEUR, Nicolas NOEL, Bruno PAULMIER, Yves TASSE

Absents ayant donné pouvoir : Bernard ANCIAUX (Pouvoir C.DECARY), Alice BAFFAULT (Pouvoir C.CLAIRE), Céline CARTENET (Pouvoir N.NOEL), Hélène CHARLENT (Pouvoir Y.TASSE), Thierry GRENIER (Pouvoir J.GRATIEN)

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

Date de convocation : 23 juin 2022

Procès-verbal de la séance du vendredi 3 juin 2022 : *Adopté à l'unanimité*

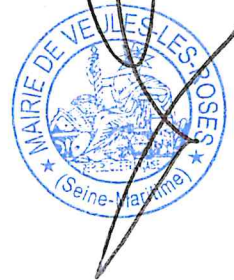
Délibération n°2022-42 : ACQUISITION DU VIEUX CHATEAU : Convention avec l'Établissement Public Foncier de Normandie

Adoptée à la majorité

La séance est levée à 18h30

Veules les Roses, le 8 juillet 2022

Le Maire,
Yves TASSE



Les Plus
Beaux Villages
de France®

MAIRIE DE VEULES-LES-ROSES - 7, avenue du Docteur Michel - 76980 Veules-les-Roses
Tél. 02 35 97 64 11 - Fax 02 35 57 13 69 - mairie@veules-les-roses.fr - www.veules-les-roses.fr

La Veules, le plus petit fleuve de France